

**INTERVENTION DE PIERRICK MASSIOT**  
**PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**  
**Session des 9 et 10 avril 2015**

Cher-e-s collègues,

Les élections départementales ont rendu leur verdict. Il est sévère pour la gauche de gouvernement, qu'elle soit nationale ou départementale ! Comme d'habitude dans cette situation, les commentaires, analyses, jugements se bousculent, accentuant ou relativisant la victoire des uns, la défaite des autres. Je félicite pour ma part tous les conseiller(e)s régionaux, candidats à ces élections.

Sans me livrer à mon tour à un décryptage fouillé, parfaitement subjectif et contestable naturellement, je souhaite néanmoins souligner quelques constats qui peuvent peut-être nous amener collectivement à réfléchir à la manière dont vit notre démocratie et aux conséquences que ce fonctionnement peut avoir sur notre façon d'assumer nos responsabilités ; que nous soyons dans la majorité qui conduit l'action publique que les institutions nous confient ou que nous soyons dans l'opposition.

- Nationalement, ce qui me frappe au-delà de l'incontestable défaite de la gauche gouvernementale, c'est l'inexorable érosion de la participation citoyenne au vote, même si, par rapport à 2011, les taux de participation ont été un peu plus forts cette fois-ci. Reste que, sur les trois derniers scrutins, municipales, européennes et départementales, près de 40 à 50 % des électeurs n'ont pas jugé indispensable et important de se déplacer. Comment interpréter cela sinon comme l'expression d'un divorce qui s'approfondit entre le citoyen et la politique ?

Et pourtant, la conquête de l'expression démocratique par le vote est historiquement le fruit de luttes parfois acharnées et sanglantes, dans un passé pas si lointain pour nous et dans l'actualité de chaque jour pour bon nombre de pays dont les médias nous retransmettent les terribles images !

Que s'est-il passé, que se passe-t-il qui puisse expliquer ce phénomène préoccupant, ne serait-ce que pour étayer la légitimité des équipes élues pour conduire les affaires publiques ? Un éditorialiste soulignait ainsi qu'actuellement, compte tenu de la participation aux votes et de la dispersion de ceux-ci, la plupart des exécutifs ne représentaient, en fait, qu'entre 10 et 20 % du corps électoral. Un système démocratique peut-il continuer à fonctionner harmonieusement, ou tout simplement efficacement, en étant soutenu par de tels pourcentages de la population habilitée à voter ?

Cette série d'interrogations amène à rapprocher ces constats du contexte dans lequel se déroulent ces élections. La crise peut-elle jouer un rôle ? Il semble bien que oui ! Depuis 8 années maintenant, la France se débat dans une situation que, ni la droite au pouvoir, ni la majorité actuelle n'ont pu ou su réellement maîtriser. Sinistres industriels, explosion de la dette publique, accroissement du taux de chômage scandent, chaque mois, la revue des indicateurs économiques et sociaux qui décrivent les résultats des politiques gouvernementales.

Deux attitudes dictent alors, semble-t-il, le comportement des électeurs potentiels, en dehors des sympathisants affirmés des partis de gouvernement qui continuent à soutenir leurs couleurs, mais ne représentent plus au final qu'un peu plus d'un tiers de l'électorat.

- Soit, ils restent chez eux, animés par le sentiment que, finalement, les promesses des uns et des autres ne changent rien à la dureté de la crise et à ses conséquences, réelles ou potentielles, sur leur vie quotidienne.

- Soit, ils finissent, par conviction ou par déception, à adopter un vote extrême, représenté aujourd'hui très majoritairement par le Front National.

La caractéristique de ce vote FN est que, pour l'instant, il ne porte pas à conséquences car, bien que représentant environ  $\frac{1}{4}$  de l'électorat au 1<sup>er</sup> tour des départementales, le FN n'exercera aucune présidence exécutive où que ce soit en France. Il n'a d'ailleurs aucun élu en Bretagne.

C'est une anomalie qui, de mon point de vue, trouble le jeu démocratique. En effet, j'observe que, compte tenu de cette quasi absence de risque de voir le FN gouverner le pays, un département et, peut-être demain, une région..., l'offensive des partis « républicains » vise à diaboliser le FN pour tenter d'éloigner son électorat sans se préoccuper de construire une critique objective de ses propositions. Or la stratégie de « diabolisation » a manifestement échoué, alors que les promesses démagogiques du FN, non confrontées à une opposition sérieuse et argumentée, font leur chemin dans l'esprit d'un électorat qui se sent abandonné et, de ce fait, prêt à essayer des politiques dont personne ne lui a démontré l'inanité !

Ce raisonnement me conduit à penser que toutes les formations politiques « républicaines » devraient s'attacher désormais à démonter, point par point, les annonces démagogiques du FN portées par les 12 engagements du « Projet pour la France et les Français » de Mme le Pen. Cette démonstration, à caractère politique, lèverait au passage les ambiguïtés persistantes entretenues par certains élus. A titre d'exemples :

- Faire sortir la France de l'Union Européenne et revenir au franc en nous refermant sur nos frontières : quelles conséquences ?

- sur nos exportations logiquement sanctionnées par les autres pays ?
  - pour la dette globale du Pays ?
  - pour la montée en flèche des intérêts de cette dette mais aussi des frais financiers liés à la dette des particuliers ?
  - quel impact sur le pouvoir d'achat de l'inévitable retour d'une inflation galopante ?
- Ou encore, passer tous les salaires à plein temps à un minimum de 1 500 €/mois (objectif louable en soi), mais sans indiquer avec quelles contreparties sur les charges pour ne pas altérer la compétitivité des entreprises et donc quelles diminutions de ressources pour les régimes sociaux, conduirait à une augmentation des disparitions d'entreprises doublée d'une régression inévitable des couvertures sociales.
- Dans le même ordre d'idée, annoncer, sans en détailler le financement, un « redressement économique et social » du pays au moyen de baisses d'impôts et de charges tout en rétablissant la retraite généralisée à 60 ans, conduirait en peu de temps notre système social dans d'immenses difficultés.

Bref, l'analyse critique attentive des documents du FN, la médiatisation de leurs conséquences néfastes sur la vie de nos concitoyens, notamment les plus modestes, pourraient nous engager dans une reconquête d'une partie de cet électorat qui vote FN sans adhérer à ses propositions racistes ou discriminatoires à l'égard de telle ou telle fraction de la population française ou vivant en France. N'oublions pas que, chez certains électeurs qui votent FN, la motivation s'apparente plus à l'expression d'une angoisse face à l'avenir qu'à une adhésion à des dérives racistes. Ceci n'empêche d'ailleurs pas de continuer à lutter contre les positions idéologiques portées par cette formation.

Régionalement, indépendamment des commentaires précédents au niveau national dont, naturellement, l'impact se mesure aussi au niveau régional, il me semble que quelques constats au niveau de la Bretagne distinguent spécifiquement les résultats enregistrés en Bretagne.

Notre région subit la crise de façon particulière. Mis à part le bâtiment et les travaux publics, victimes ici comme ailleurs des restrictions budgétaires des ménages, mais aussi des collectivités locales et de l'Etat en région, deux de nos piliers économiques traditionnels ont affronté et continuent d'affronter des vents contraires qui ne peuvent laisser indifférents les bretonnes et les bretons.

- Ainsi, l'industrie automobile en Bretagne connaît, depuis l'euphorie du milieu des années 2000, une recomposition drastique. Dans la seule entreprise PSA de Chartres de Bretagne, ce sont plus de 8 000 emplois qui

ont disparu depuis cette période euphorique, suppressions d'emplois à doubler sans doute en intégrant les sous-traitants proches. Scénario terrible et totalement dicté par des décisions prises hors Bretagne et dont les effets vont sans doute encore se poursuivre, sauf retournement complet du marché européen.

- Ensuite, l'agriculture et l'agroalimentaire. Elles traversent aussi une période difficile quoique très contrastée : certains secteurs tirant mieux que d'autres leur épingle du jeu de ces marchés soumis de plus en plus à des règles ultra-libérales et spéculatives, quand ce ne sont pas des aléas politiques comme l'embargo russe par exemple.

Tour à tour, les filières avicoles et porcines, emprisonnées dans un contexte extrêmement contraint par les réglementations, la concurrence des marchés où sévit le dumping social ici, la toute puissance non combattue des centrales d'achat là, tentent de résister, conscientes aussi que leur avenir passe par des modernisations et des adaptations que la faiblesse de leur marges rend souvent inaccessibles.

La filière laitière bretonne s'en sort mieux, pour l'instant. Des marges importantes de développement existent même sûrement. Mais l'abandon des quotas laitiers peut receler le meilleur et le pire ! Il faudra bien maîtriser cette période délicate.

L'agriculture familiale, version « bio », a un avenir en Bretagne. Elle correspond à une approche intelligente et respectueuse de la relation entre les femmes, les hommes et la nature. Elle s'inscrit dans un contexte d'économie de proximité que nous voulons développer, mais elle ne remplira pas à elle seule la mission de nourrir la planète, du moins dans les années à venir !

Toutes ces observations relèvent du bon sens. L'instabilité qui en découle et qui fragilise les populations rurales notamment ne dépend pas, pour l'essentiel, des décisions régionales et même nationales. Elles sont dues pour beaucoup à des facteurs mondialisés qui devraient tous nous mobiliser. Les maîtres du jeu sont à la City de Londres ou à Hong-Kong, à la bourse des céréales de Chicago ou dans les salons feutrés de Luxembourg ! Mais certainement pas au cadran de Plérin ou à la criée du Guilvinec !

C'est pourquoi vouloir ici, en Bretagne, opposer la ville à la campagne, l'est à l'ouest, le centre Bretagne au littoral... est inopérant, voire même dangereux.

Cela permettra peut-être sur une élection de conquérir une majorité au moment d'une vague nationale. Mais celle-ci sera confrontée aux mêmes difficultés non résolues parce que non identifiées ou non assumées. Le

résultat risque alors d'être le même que lors de ces élections départementales : une alternance ici et là, sans avenir assuré et sous la menace bien réelle d'un extrémisme stérile qui progresse.

- L'autre caractéristique fondamentalement bretonne de ces élections départementales tient, j'en suis convaincu, à la réelle frustration vécue ici, au moins dans certains milieux influents, du fait de la réforme territoriale inaboutie.

A juste titre, le Président de la République avait annoncé une ambitieuse nouvelle étape de la décentralisation en même temps qu'une réforme de la fiscalité locale. De cet engagement découlait logiquement un renforcement de la régionalisation et des intercommunalités. Lorsqu'étaient envisagés la disparition progressive des départements et le transfert de compétences importantes du département à la région (le Premier ministre avait évoqué les routes, les collèges, les transports dès 2017), beaucoup en Bretagne avaient espéré qu'une porte s'ouvrait pour la réunification, objet de plusieurs vœux unanimes de notre assemblée, je le rappelle. Cet espoir avait fait naître aussi le projet d'une Assemblée de Bretagne à l'image de la préfiguration, virtuelle en Alsace, réelle désormais en Corse.

Malheureusement, lors des débats parlementaires, le travail des « lobbies » départementalistes de tous bords politiques, les atermoiements du gouvernement ont eu raison des amendements régionalistes ou « réunificateurs ». De l'ambition initiale subsistent peu d'avancées. On ne peut considérer que le transfert aux régions des seuls transports scolaires départementaux tienne lieu de nouvelle étape de la décentralisation, d'autant que la réforme fiscale promise aux régions est toujours en projet.

Bref, de la déception à l'abstention ou même à la sanction, il n'y a qu'un pas que, sans doute, nombre d'électeurs ont pu franchir.

- Pour autant, cet état des lieux « post-électoral », difficile pour la gauche en général, finalement préoccupant aussi pour la droite d'une certaine manière, doit nous convaincre, s'agissant de la Bretagne, de nous focaliser sur les ressorts profonds qui ont toujours caractérisé notre région : énergie, solidarité, créativité, fierté, opiniâtreté... Autant de qualités communément reconnues aux bretonnes et aux bretons qui n'ont pas disparu !

Il est vrai que certains indicateurs traduisent les difficultés économiques actuelles de la Bretagne. J'ai évoqué le BTP, l'automobile et certaines filières de l'agriculture et des IAA. Des articles récents soulignaient les résultats contrastés de la balance commerciale bretonne depuis quelques années. Ceci ne peut surprendre puisque les deux locomotives de

l'exportation en Bretagne sont les IAA (40%) et l'industrie dont l'automobile qui a vu sa production chuter de 40 % en 2013 et de 12 % supplémentaires en 2014.

Un rapport du 17 mars de la Banque de France sur la conjoncture économique des différentes régions établit les constats et les tendances pour l'industrie, les services marchands et la construction pour 2014 et 2015. Il ressort de ce rapport le sentiment que 2015 devrait s'inscrire dans une sorte de stabilisation des indicateurs. La question qui se pose est alors de savoir si cette stabilisation est le prélude à une reprise des investissements, de l'activité et des embauches dans les entreprises bretonnes.

Quelques signaux permettent d'ébaucher une réponse positive à cette question :

- Malgré la violence de la crise dans certains secteurs économiques de Bretagne, le taux de chômage reste inférieur à la moyenne nationale, preuve que si de nombreux emplois ont disparu, d'autres se sont créés.

- Le bilan 2014 de l'association « Invest in Bretagne » analysant les investissements étrangers montre une très nette augmentation par rapport à 2013. De plus, quand ils sont interrogés sur l'évolution de leur activité en Bretagne sur les prochaines années, les investisseurs étrangers anticipent pour 36 % un maintien et pour 41 % un renforcement de leur activité.

- La démographie bretonne confirme son dynamisme. Ceci ne peut qu'induire dans les années qui viennent des investissements potentiels et un accroissement de l'économie résidentielle.

- S'agissant de l'industrie et des services, la Bretagne confirme sa position de 3ème région en matière de dépôt de brevets. Elle est particulièrement active dans le secteur, classique désormais, des technologies de l'information, mais aussi dans les biotechnologies, notamment marines, promises à un bel avenir et plus récemment dans la cybersécurité dont on perçoit de plus en plus l'importance et les marges de développement.

L'objectif du Conseil régional, traduit notamment dans plusieurs sujets à l'ordre du jour de notre session, consiste précisément à faciliter, accompagner, potentialiser l'émergence ou le développement de ces activités très diverses et surtout très réparties sur l'ensemble du territoire. Dans un ouvrage dont on parle beaucoup du géographe Christophe Guilluy, intitulé « la France périphérique », l'auteur évoque le spectre de cette France « déclassée » où naissent de « nouvelles radicalités » que, personnellement, je rapproche du constat que je faisais du vote FN. Le géographe écrit : *«La véritable fracture n'oppose pas les urbains aux ruraux, mais les territoires les plus dynamiques à la France des fragilités*

*sociales* ». Cette question des territoires, de l'équité des politiques territoriales, est au cœur de nos dispositifs d'aménagement et de redistribution des fonds publics. Ils trouvent leur traduction dans les trois politiques contractuelles 2015-2020, soient :

- le contrat de plan Etat-Région que nous aborderons tout à l'heure
- les contrats Région/Pays que Thierry Burlot nous présentera demain
- les fonds européens déjà présentés ici.

On observera que ces trois contractualisations développent des volets territoriaux significatifs permettant notamment une sorte de discrimination positive au bénéfice des territoires cumulant les « fragilités sociales » pour reprendre l'expression du géographe Christophe Guilluy.

Ainsi, les dotations par Pays jusqu'en fin 2016 varient de 14,58 € par habitant pour le Pays de Rennes à 53,33 € par habitant pour le centre ouest Bretagne, près de 4 fois plus !

Au total, les trois dispositifs, abondés des fonds publics fléchés sur l'opération BTHD qui, par définition, irrigue exclusivement les territoires moins urbanisés, représentent sur la même période un total supérieur à 2 Md€. Ce montant considérable de crédits publics doit permettre la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissements publics et privés pour lequel nous espérons naturellement le volontarisme et l'appui du tissu économique breton.

Afin d'anticiper sur les habituelles remarques accusant la Région et l'Etat de privilégier systématiquement les métropoles, je rappelle les données provisoires de la consolidation par territoires que nous avons présentées lors du comité de suivi du CPER de Lorient, le 13 février. Selon que l'on intègre ou non les travaux du port de Brest et hors crédits sectoriels classiques, la répartition de ces 2 Md€ oscille entre 23 à 30 % pour les deux métropoles et 70 à 77 % pour les autres territoires.

Et ceci ne tient pas compte des 220 M€ de la dotation à la disposition du Préfet de Région consacrée exclusivement à l'équipement des territoires ruraux (la DETR).

L'ordre du jour de notre session est donc dense et important puisque seront abordés notamment à travers les différents bordereaux le projet de « schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux » (le SDAGE), le protocole entre la SNCF et la Région sur la mise en œuvre du service ferroviaire TGV-TER à horizon 2017, la future politique de la ville 2015-2020, le cadre de référence du « service public régional de l'orientation (le SPRO), le projet de convention sur l'audiovisuel et plusieurs autres sujets présentés en commission.

Une fraction importante des politiques mises en œuvre dans notre région à l'initiative ou en partenariat avec le Conseil régional sera donc examinée durant cette session. Je vous suggère une répartition des interventions comportant 5 débats organisés. Nous envisageons, si vos interventions le rendent possible, de terminer notre session demain dans la soirée.

Je vous remercie de votre attention.